

La commune récompensée pour son fleurissement

Après plusieurs années de participation au concours des «villes et villages fleuris» La Croisille-sur-Briance vient de se voir décerner le Prix spécial du Jury dans la catégorie "moins de 1000 habitants", un label qui récompense le fleurissement de la commune mais plus largement l'engagement de La Croisille en faveur de l'amélioration de la qualité de vie. C'est le Conseil Départemental qui décerne ce label qui s'inscrit dans une approche globale de l'aménagement et du fleurissement dont ont fait preuve cette année Isabelle Bourliataud l'adjointe au Maire et Dominique Cotton conseillère municipale char-



Isabelle Bourliataud et Dominique Cotton entourent le maire.

gée du fleurissement, Françoise Raffier avec la participation importante et citoyenne de Jeanine Mazaud. La démarche cohérente du service technique municipal visant le respect de l'environ-

nement et l'amélioration du cadre de vie au travers de l'aménagement, la gestion et l'entretien du paysage notamment sur la place, devant la poste et au plan d'eau de Nouailhas ont été pris en

compte.

C'est Jean-Claude Leblois le Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne qui a remis à la délégation Crouzillade emmenée par son Maire Jean-Gérard Didier son prix d'encouragement du concours «Villes et Villages Fleuris» de la 61e campagne départementale de fleurissement, soulignant que "c'est l'un des trophées qui manquait à La Croisille". Rendez-vous maintenant en 2020 pour confirmer la démarche d'utilisation d'éléments décoratifs originaux créés par Isabelle qui accompagne le fleurissement autour de la place notamment.

■ LINARDS

Ciel de Musette en AG

L'association Feytiacoise Ciel de Musette a tenu récemment son assemblée générale annuelle au bistrot de Steph à Linards devant une trentaine de membres.

La séance de travail a permis d'entériner une progression du nombre d'adhérents qui est actuellement de 23 musiciens et 10 sympathisants, dont certains venant de Corrèze, Dordogne et également du Lot. Les finances sont faibles mais saines et les rapports moral et financier ont été unanimement approuvés. Un bulletin de liaison portant le N° 1 créé en catimini a été distribué à chacun.

La composition du nouveau bureau est la suivante : Prési-

dent Christian Sautour, vice-président Michel Faure, Trésorière Christiane Astier, Secrétaire Maurice Coste, Secrétaire-adjoint Léon Joassim.

"Sous la conduite de Michel Faure, professeur d'accordéon et directeur musical de l'association, les répétitions à cadence bimensuelle se tiennent dans une salle aimablement mise à notre disposition par la mairie de Feytiat (laquelle détient d'ailleurs le siège social).

La raison d'être de Ciel de Musette est de jouer ensemble pour le plaisir tout en maîtrisant de mieux en mieux la musique et les partitions. Outre les nombreux accordéonistes,



nous comptons également parmi nous un batteur, un guitariste, un trompettiste et un chanteur qui n'est autre que le bien connu Bernard Jumeau. Notre but est aussi d'atténuer un certain déclin de l'accordéon et de la musette au sein de notre société moderne. L'association est présente sur Facebook.

Dans une ambiance conviviale,

notre groupe va bon train et fonctionne désormais en véritable petit orchestre avec un répertoire qui commence à s'étoffer. Après deux années de vie, nous sommes maintenant en mesure de répondre à quelques sollicitations pour des événements extérieurs de petite envergure.

Nous allons enregistrer très prochainement un CD, lequel

Cinema Le C...
à 20h30. «Fourn...
pluie à New Yo...
■ LINARD
Le retour de...
hommage à A...
autour de cou...
Leblance, Danie...
Plusieurs activi...
tournée d'Ante...
contrôlé; à 12h...
dage à travers...
06 08 22 23 64...
■ SAINT-...
La Joie de Vi...
ciens le 3 nove...
aura lieu le sam...
au 05 55 71 71 6...
■ SUSSAC
Mairie. Les bi...
nale de Sussac...
2019.
■ MASLÉ
Relevé des c...
eau à la Comm...
le 28 octobre.